



**Vendée
énergie**

**Rapport
d'activité
2019**



ÉDITO

L'année 2019 a été une nouvelle fois riche d'évènements marquants pour notre société d'économie mixte, Vendée Énergie.

Grâce à des compétences croissantes et diversifiées, renforcées par l'arrivée de nouvelles recrues, Vendée Énergie voit son développement s'accélérer pour porter à bien les nombreux projets de transition énergétique au service des territoires.

Une première levée de fonds en 2017 avait permis d'augmenter le capital de Vendée Énergie de plus de 6 Millions d'euros, donnant une première trajectoire et des ambitions fortes à la SEM.

En 2019, une nouvelle augmentation du capital est à noter, avec l'entrée du Conseil Départemental de la Vendée, qui ancre le développement de notre SEM dans le territoire vendéen et porte son capital à 11 539 077 €. Cette montée en puissance nous laisse entrevoir de belles perspectives d'avenir.

Vendée Énergie poursuit un développement raisonné de l'éolien, avec notamment la construction et la mise en service d'un 8^{ème} parc sur la commune de Boussay en Loire Atlantique, pour le compte de la SEM SYDELA ENERGIE 44.

Côté production photovoltaïque, Vendée Énergie continue le développement de centrales solaires au sol en ciblant des sites déjà artificialisés à l'image des anciens centres d'enfouissement de déchets.

Dans le même esprit, Vendée Énergie a lancé un nouveau programme en 2019 nommé « Vendée Ombrières » qui a pour objectif de couvrir les nombreux parkings publics et privés par des ombrières photovoltaïques. Ces installations permettent à la fois d'apporter un confort aux usagers et d'asseoir notre production d'électricité verte pour notre territoire.



Depuis plus de deux ans maintenant, nous avons élargi nos compétences et notre savoir-faire. De Producteur, nous sommes désormais devenus Distributeur d'énergie verte à des fins de mobilité décarbonée.

Concernant notre filiale Vendée GNV, une nouvelle station d'avitaillement au BioGnV (BioGaz Naturel pour Véhicules) a été inaugurée en juin 2019 à Essarts-en-Bocage, conformément à notre schéma de déploiement, valorisant ainsi le biométhane produit par des unités de méthanisation locales.

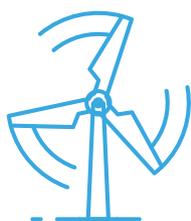
Avec le lancement en 2019 de notre programme Vendée Hydrogène, nous allons pouvoir dès 2021 produire et distribuer de l'hydrogène vert dans nos stations-services. Cette activité marque un nouveau tournant pour notre SEM.

Vendée Énergie doit avoir un ancrage toujours plus fort dans chacun des territoires de notre beau département. C'est pourquoi, j'ai demandé au Conseil d'Administration d'acter la création dès 2020 de filiales partenariales avec les communautés de communes, les grands syndicats départementaux et le Conseil Départemental.

Enfin, je tiens une nouvelle fois à remercier toute l'équipe de Vendée Énergie mais également tous nos administrateurs et élus, des hommes et des femmes visionnaires et pragmatiques qui savent, au quotidien, mettre en œuvre une transition énergétique raisonnée en Vendée.

Alain LEBOEUF
Président de Vendée Énergie

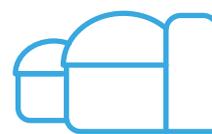
CHIFFRES CLÉS



Éolien :
65,2 MW



Photovoltaïque au sol :
25 MWc
pour 123 600m² de panneaux



Méthanisation :
0,53 MW



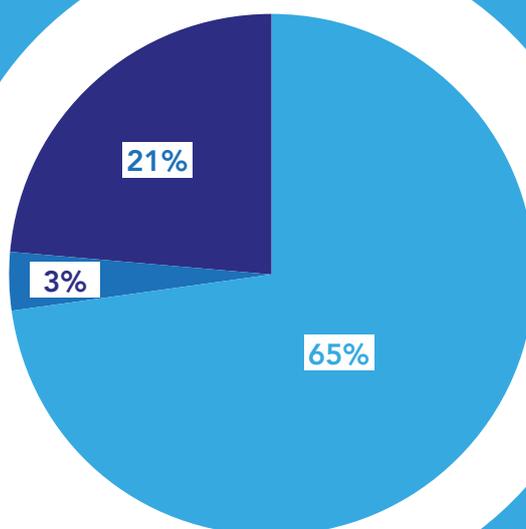
Photovoltaïque sur bâti :
4,4 MWc
pour 29 000m² de panneaux



Production annuelle d'électricité :
147 710 MWh

21 % de la production d'énergie renouvelable éolienne et photovoltaïque de la Vendée soit près de **50 000 foyers vendéens alimentés en électricité renouvelable**

PRODUCTIONS



-  Photovoltaïque au sol
-  Éolien
-  Photovoltaïque sur bâti

CAPITAL
11 539 077 €

CHIFFRES D'AFFAIRES
13 059 744 €

RÉSULTAT
1 675 691 €

Depuis 2012, Vendée Énergie, Société Anonyme d'Économie Mixte Locale (SAEML) réalise et exploite des installations de production d'énergie auprès notamment des collectivités vendéennes.

Créée par le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SyDEV), elle a pour mission de développer les sources de production d'énergie renouvelable en concertation avec les acteurs locaux du territoire.

Vendée Énergie est dirigée par un Conseil d'administration, présidé depuis juin 2014, par Monsieur Alain LEBCEUF, Président du SyDEV. Ce dernier a désigné Monsieur Olivier LOIZEAU en qualité de Directeur Général de la Société, depuis septembre 2012.

Les Actionnaires

Fin 2019, dans le cadre d'une augmentation de capital décidée par les actionnaires, le Conseil départemental de la Vendée est entré au capital de Vendée Énergie à hauteur de 10%, portant la participation du SyDEV de 75 % à 65 %.



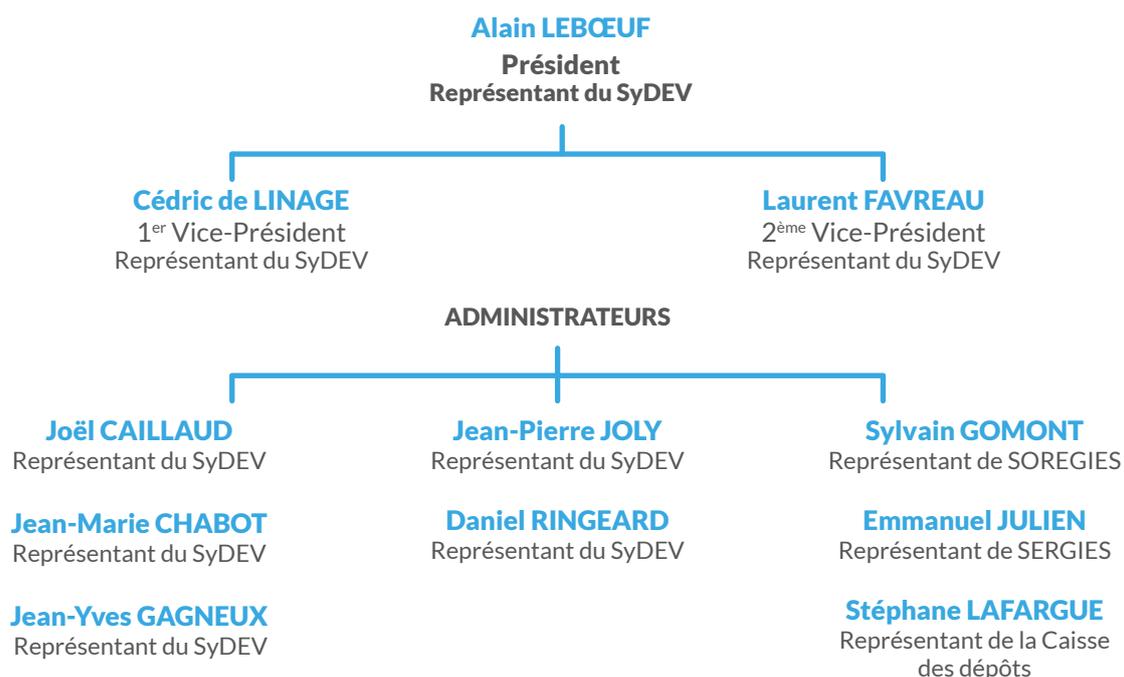
Les filiales et participations

En 2019, Vendée Énergie a décidé de réorganiser ses actifs de production au sein de filiales dédiées en créant *Vendée Éolien*, *Vendée Solaire*, *Vendée Métha*, *Vendée GNV*, *Vendée Hydrogène*.

Dans le cadre des PCAET (Plans Climat Air Énergie Territoriaux) portés par les communautés de communes et d'agglomération, le Conseil d'Administration de Vendée Énergie a décidé de créer la filiale Vendée Énergie et Territoires pour les accompagner dans leurs projets de production d'énergies renouvelables.

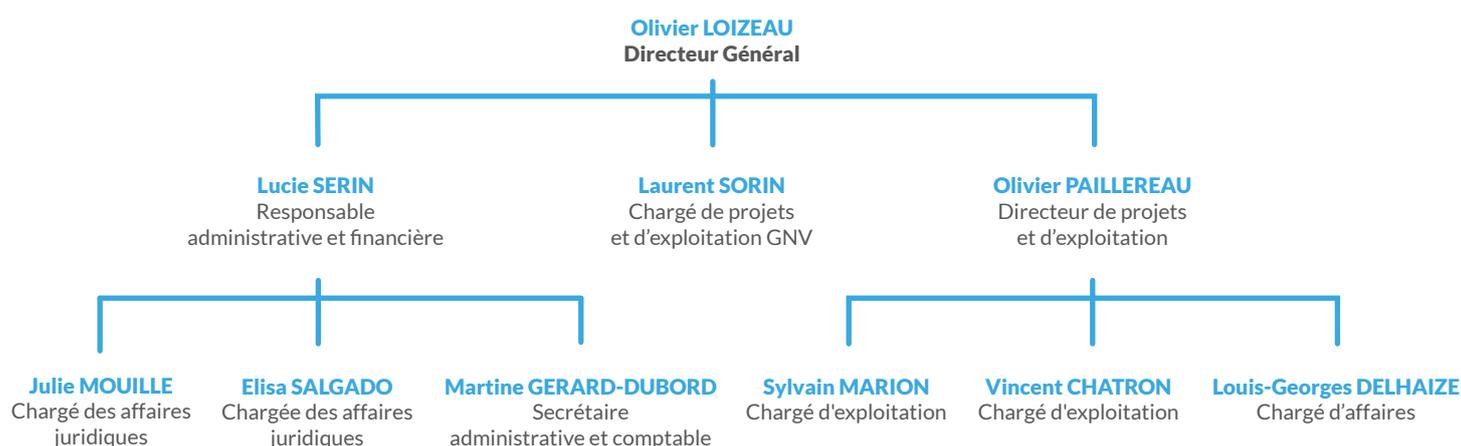
Dans le même esprit, il a été décidé de créer deux sociétés de production d'énergie, l'une avec TRIVALIS, l'autre avec le Conseil Départemental de la Vendée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Les administrateurs de la Société, représentant les collectivités, **ont été désignés pour 6 ans en 2014**, lors du renouvellement du **Comité syndical du SyDEV**. Les mandats des administrateurs représentant le collège privé ont été renouvelés en 2015 pour 6 ans.

ORGANIGRAMME PERSONNEL



MOYENS

Le siège social de Vendée Énergie et de ses filiales est établi 3 rue du Maréchal Juin à la Roche sur Yon, dans les locaux du SyDEV, ce dernier mettant à sa disposition tous les moyens nécessaires à son bon fonctionnement.

Le SyDEV met également à disposition de Vendée Énergie des ressources humaines complémentaires afin de lui permettre de poursuivre son développement des énergies renouvelables.

Fin 2019, la région des Pays de la Loire compte 1012 MW de puissance installée en éolien (+11% par rapport à 2018), dont 263 MW pour le département de la Vendée (+7,3% par rapport à 2018). La Vendée représente plus de 26 % de la puissance éolienne installée en Pays de la Loire.

La production éolienne des parcs vendéens s'élève, en 2019, à 493 GWh, et couvre 10% de la consommation d'électricité du département (*) soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 183 000 foyers vendéens (**).

Vendée Énergie, grâce à ses 7 parcs éoliens d'une puissance de 58 MW, a produit 112,5 GWh d'électricité renouvelable, en 2019, soit près de 23% de la production éolienne vendéenne.

(*) Consommation finale d'électricité en 2019 de la Vendée : 4 787 GWh, soit -2,1% par rapport à 2018 (Source ENEDIS).

(**) Consommation annuelle d'électricité d'un ménage français hors chauffage et eau chaude sanitaire : 2 700 kWh/an (Source ADEME).

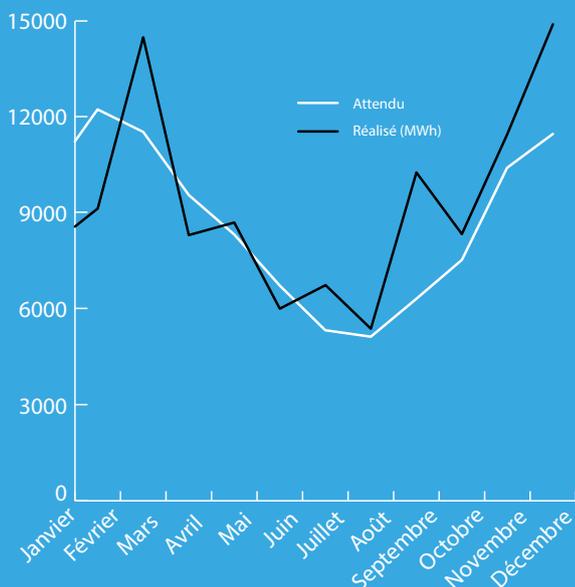
Vendée Énergie en quelques chiffres

55 éoliennes
en exploitation

65,2 MW de puissance
installée

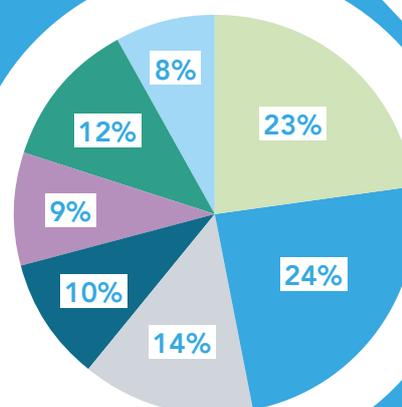
112 500 MWh
de production

Production des parcs éoliens en MWh :



Répartition de la production des parcs éoliens en % :

- Ile d'Olonne
- Langon
- Mouzeuil
- Bernard
- Benet
- Bouin
- Paisillier



PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Vendée Énergie avait obtenu, fin 2018, les autorisations nécessaires à la réalisation d'un nouveau parc éolien sur les secteurs de St Cyr en Talmondais/ St Vincent sur Graon, celui-ci a fait l'objet d'un recours début 2019, reportant ainsi sa construction.

Un second projet sur le secteur de Mareuil sur Lay/Péault a été refusé par l'administration suite à un avis défavorable de l'armée de l'air.

PROJET « CENTRALE ÉOLIENNE DU MILLARD »

Vendée Énergie a fait l'acquisition fin 2019, auprès du développeur VOL-V, d'une société de projet dénommée Centrale Éolienne du Millard (CEDUM). Cette société portait deux projets de parcs éoliens. Le premier a été autorisé mais a fait l'objet d'un recours de tiers, reportant ainsi sa construction. Le second a fait l'objet d'un refus préfectoral.

PROJET « BOUSSAY ÉNERGIES »

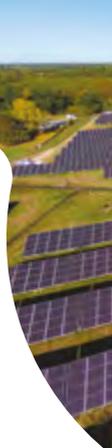
L'année 2019 a également été marquée par la construction d'un 8^{ème} parc éolien sur la commune de Boussay en Loire-Atlantique (44). Celui-ci a été construit pour le compte de la Société d'Économie Mixte SyDELA ÉNERGIE 44 qui détiendra à terme la majorité du capital (60%). Composé de 9 machines ENERCON E53 pour une puissance globale de 7,2 MW, ce parc éolien a injecté ses premiers kilowattheures en octobre 2019.



Parc Éolien « Boussay Énergies » - Boussay (44)



PHOTOVOLTAÏQUE



Fin 2019, la région des Pays de la Loire compte 565 MWc de puissance installée en photovoltaïque (+12% par rapport à 2018), dont 192 MW pour le département de la Vendée (+8,5% par rapport à 2018). La Vendée représente plus de 34 % de la puissance photovoltaïque installée en Pays de la Loire.

La production photovoltaïque des centrales vendéennes s'élève à 214 GWh, et couvre 4,5 % de la consommation d'électricité du département(*), soit l'équivalent de consommation électrique annuelle de plus de 79 000 foyers vendéens (**).

Avec plus de 29 MWc de puissance installée fin 2019, Vendée Énergie est le premier producteur photovoltaïque sur le département. La production photovoltaïque de nos centrales s'élève à près de 35,2 GWh, soit 16,5% de la production photovoltaïque vendéenne.

(*) Consommation finale d'électricité en 2019 de la Vendée : 4 787 GWh, soit - 2,1% par rapport à 2018 (Source ENEDIS).

(**) Consommation annuelle d'électricité d'un ménage français hors chauffage et eau chaude sanitaire : 2 700 kWh/an (Source ADEME).

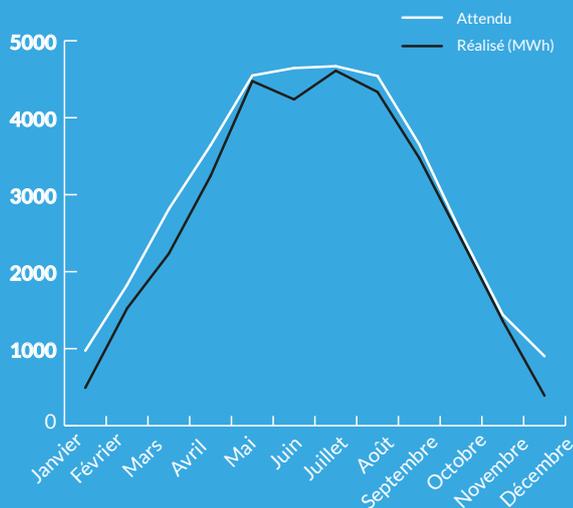
Vendée Énergie en quelques chiffres

65 centrales sur bâtiments et au sol

29,4 MWc de puissance installée

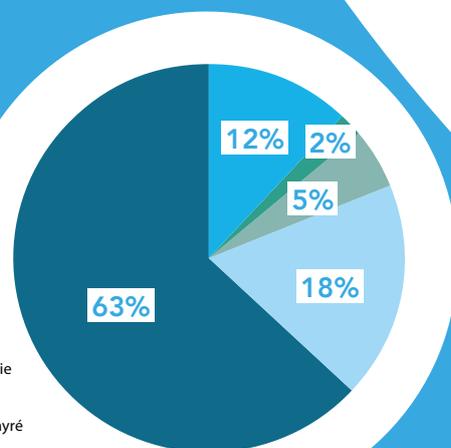
35 201 MWh de production

Production des centrales solaires en MWh



Répartition de la production des centrales solaires en %

-  Centrales au sol CR 3 (4 u / 18,2 MWc)
-  Centrale au sol du Poiré-sur-Vie (1 u / 5,2 MWc)
-  Centrale au sol de Foussais-Payré (1 u / 1,6 MWc)
-  Centrales sur toitures industrielles (2 u / 0,50 MWc)
-  Centrales sur toitures des collectivités (57 u / 3,86 MWc)





Centrale solaire au sol - CET « Basses Baïtonnes » - La Roche-sur-Yon (85)

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES CENTRALES AU SOL

Vendée Énergie a poursuivi, sur 2019, le développement de 3 nouvelles centrales au sol, d'une puissance totale de 14,35 MWc, implantées sur d'anciens centres d'enfouissement de déchets sur les secteurs de la Roche-sur-Yon (85), de Tiercé (49) et de Bourgneuf-en-Mauges (49).

Pour ces deux dernières, Vendée Énergie détiendra une participation minoritaire de 30% à la SEML Alter énergies aux côtés de la SEM Mauges Energies et du SICTOM Loir et Sarthe.

La construction de ces 3 centrales est programmée sur 2021.

LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE CENTRALES SOLAIRES SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

Trois nouvelles centrales solaires sur bâtiment portées par la SAS PV collectivité 85 ont été mises en service sur l'exercice 2019 représentant une puissance installée de 282,5 kWc. Vendée Énergie a également lancé l'étude d'un projet solaire en autoconsommation collective sur un bâtiment communal de la Génétouze (85) et dont la réalisation est envisagée fin 2020.



Centrale photovoltaïque - Dojo - La Roche-sur-Yon (85)

UN NOUVEAU PROGRAMME : VENDÉE OMBRIÈRES

En 2019, Vendée Énergie a lancé un nouveau programme nommé « Vendée Ombrières ».

Celui-ci qui a pour objectif de développer, construire et exploiter des ombrières de parking équipées de panneaux solaires.

Ces installations, de moins de 100 kWc, situées sur des parkings de bâtiments publics ou privés permettent à la fois d'apporter un confort aux usagers et d'asseoir la production d'électricité verte sur le département.

Pour ce faire, Vendée Énergie a créé un partenariat avec la société SEE YOU SUN. Les premières installations verront le jour courant 2020.

« Vendée Ombrières » - Ombrière photovoltaïque chez E-Néo - Brouzils (85)





BIOMÉTHANE ET HYDROGÈNE

Forte de son expérience de producteur d'énergie renouvelable, Vendée Énergie diversifie son activité dans la production et la distribution de BioGNV (BioGaz Naturel pour Véhicules) et d'Hydrogène vert.



MÉTHANISATION

Vendée Énergie a créé en 2013 aux côtés de la CAVAC, d'AGRIAL, de BONILAIT et d'un collectif d'agriculteurs dénommé AGRIMETHABEL, la société METHA-VIE en vue de développer, construire et exploiter une unité de méthanisation à injection de biogaz sur la commune du Poiré sur Vie (85).

En septembre 2019, après 10 mois de travaux, la mise en service industrielle de cette Unité de Méthanisation Collective Territoriale et Agricole (UMCTA) d'une puissance de 263 Nm³/h a pu être opérée.

Vendée Énergie accompagne également le développement de plus petites unités de méthanisation à la ferme en co-investissant aux côtés des agriculteurs. C'est le cas de la SAS Métha Nord Vendée située sur la commune de Cugand (85) où notre SEM a investi 25 %.



Unité de méthanisation Métha-Vie - Le Poiré-sur-Vie (85)



Station BioGNV - Essarts-en-Bocage (85)

GAZ NATUREL POUR VÉHICULES (GNV)

Vendée Énergie, à travers sa filiale « Vendée GNV », déploie sur la Vendée 8 stations d'avitaillement en BioGNV (BioGaz Naturel pour Véhicules) et valorise ainsi en circuit court le biométhane produit par les unités de méthanisation du territoire.



Inauguration Station BioGNV - Essarts en Bocage (85) - Juin 2019

Après la mise en service, en juin 2018, de sa première station BioGNV sur la Zone Industrielle de la Folie à la Chaize-le-Vicomte, Vendée Énergie a inauguré, en juin 2019, une deuxième station implantée sur le Parc d'Activités de La Mongie à Essarts en Bocage (85).

Les travaux de construction d'une troisième station, en face des locaux d'U-Log à Fontenay-le-Comte (85), ont été lancés fin 2019 pour une mise en service en juin 2020. Cette station a la particularité de proposer à la fois du GNC et du GNL, grâce à un partenariat mise en place avec la société Primagaz qui se charge de la partie GNL.

L'HYDROGÈNE VERT : UNE ÉNERGIE D'AVENIR

Dans le cadre de la diversification de ses activités, Vendée Énergie porte un programme de production et de distribution d'hydrogène vert. Ce dernier sera produit par électrolyse de l'eau et à partir d'électricité renouvelable éolienne.

Le Conseil d'Administration de Vendée Énergie a décidé de créer, en septembre 2019, une filiale dénommée Vendée Hydrogène dont l'objet est la production, la distribution et la commercialisation d'hydrogène vert. Cette filiale a pris participation dans la société LHYFE qui va construire le 1^{er} site industriel européen de production d'hydrogène vert sur la commune de Bouin (85). Cette usine sera directement connectée à notre parc éolien et produira ses premiers kilogrammes d'H2 en juin 2020. Les premières stations-services multi énergies vertes verront le jour en même temps sur la Vendée, pour distribuer cet hydrogène.

Projet du site industriel de production d'hydrogène vert - Bouin (85)

Lhyfe





SITUATION FINANCIÈRE

Compte de résultat de Vendée et Energie et du Groupe au 31 décembre 2019

	Vendée Énergie	Groupe
Produits d'exploitation	13 059 744 €	15 247 366 €
Charges d'exploitation	9 441 494 €	11 428 302 €
Résultat d'exploitation	3 618 250 €	3 819 064 €
Résultat financier	-1 184 568 €	-1 372 604 €
Résultat exceptionnel	-129 729 €	-517 989 €
Impôts sur les bénéfices	628 262 €	642 287 €
Résultat Net de l'exercice	1 675 691 €	1 286 184 €

Bilan financier de Vendée Énergie au 31 décembre 2019

ACTIF	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ	1 539 077 €
Immobilisations incorporelles	0 €
Immobilisations corporelles installations techniques	36 077 230 €
Autres immobilisations	6 180 €
Immobilisations en cours	343 835 €
Titres et participations	463 292 €
Créances rattachées à des participations	6 959 126 €
Autres immobilisations financières	2 382 €
ACTIF IMMOBILISÉ	43 852 045 €
Créances clients et comptes rattachés	3 611 970 €
Autres créances	927 217 €
Capital souscrit appelé, non versé	2 462 523 €
Valeurs mobilières de placement	400 000 €
Disponibilités	5 895 732 €
Charges constatées d'avance	59 109 €
ACTIF CIRCULANTE	13 356 551 €
TOTAL ACTIF	58 747 672 €

PASSIF

Capital social ou individuel	11 539 077 €
Prime d'émission	2 462 523 €
Réserves	1 862 865 €
Report à nouveau	2 €
Résultat de l'exercice	1 675 691 €
Subventions d'investissement	843 014 €
CAPITAUX PROPRES	18 383 171 €
Provisions pour charges	1 839 282 €
PROVISIONS	1 839 282 €
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	37 103 396 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	503 471 €
Dettes fiscales et sociales	743 606 €
Autres dettes	174 746 €
EMPRUNTS ET DETTES	38 525 219 €
TOTAL PASSIF	58 747 672 €





CARTE DES INSTALLATIONS

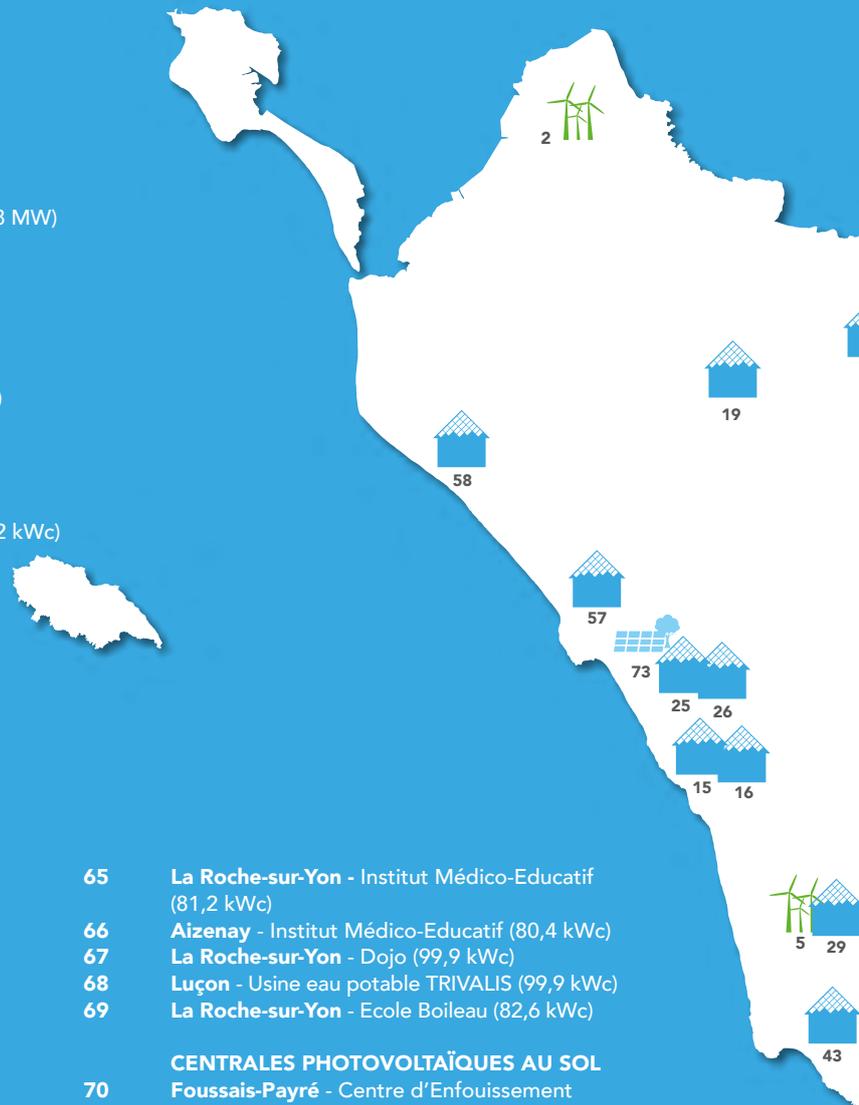
PARCS ÉOLIENS

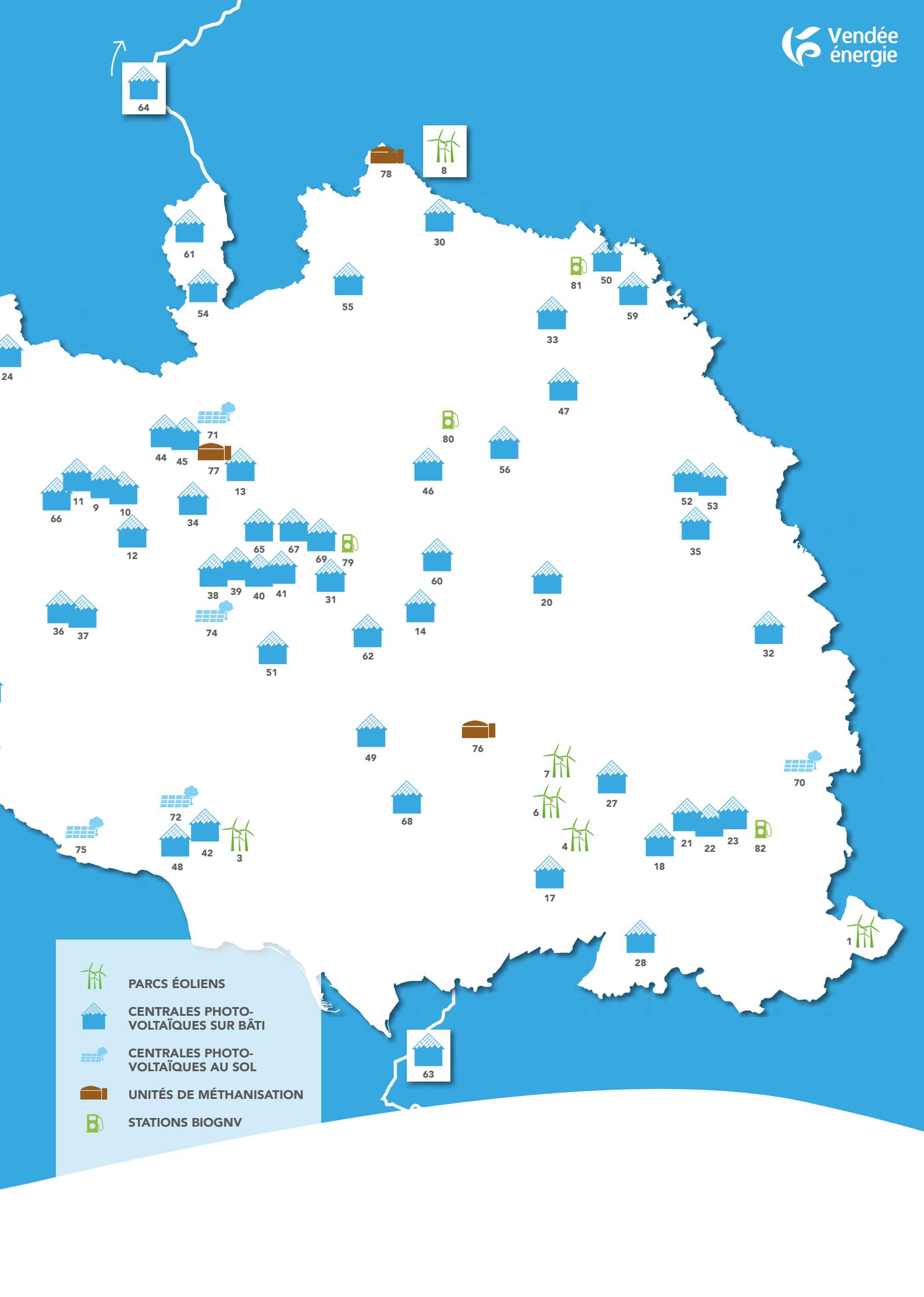
- 1 Benet - Parc de Lesson (12 MW)
- 2 Bouin - Parc des Polders du Dain (7,5 MW)
- 3 Le Bernard - Parc des Métairies (12 MW)
- 4 Le Langon - Parc de Plisson (5,6 MW)
- 5 L'Île-d'Olonne - Parc de Chemé (4,8 MW)
- 6 Mouzeuil-Saint-Martin - Parc des Mesures (8 MW)
- 7 Saint Etienne de Brillouet / Pouillé - Parc du Paisilier (8 MW)
- 8 Boussay - Parc de Boussay Energies (7,2 MW)

CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES SUR BATI

- 9 Aizenay - Dojo (80,46 kWc)
- 10 Aizenay - STEP (53,1 kWc)
- 11 Aizenay - Vestiaires du stade (24,3 kWc)
- 12 Beaulieu-sous-la-Roche - Restaurant Scolaire (28,5 kWc)
- 13 Belleville-sur-Vie - Salle de Sports (63,4 kWc)
- 14 Bournezeau - Ecole (35,7 kWc)
- 15 Bretignolles-sur-mer - Ateliers Municipaux (95,2 kWc)
- 16 Bretignolles-sur-mer - Salle de Tennis (105,8 kWc)
- 17 Chaillé-les-Marais - Salle de Sport et Salle de Judo (79,2 kWc)
- 18 Chaix - Ecole (6,8 kWc)
- 19 Challans - Centre Technique Intercommunal (80 kWc)
- 20 Chantonay - Services Techniques (247,7 kWc)
- 21 Fontenay-le-Comte - Ecole B.Massé (35,3 kWc)
- 22 Fontenay-le-Comte - Ecole M.Breudaud (32,6 kWc)
- 23 Fontenay-le-Comte - PEMU (249 kWc)
- 24 Froidfond - Ateliers Municipaux (36 kWc)
- 25 Givrand - Centre Technique Intercommunal (98,2 kWc)
- 26 Givrand - Centre Technique Municipal (35,7 kWc)
- 27 L'Hermenault - Ecole Intercommunale (67,2 kWc)
- 28 L'Île d'Elle - Foyer Rural (35,9 kWc)
- 29 L'Île-d'Olonne - Salle du «Pré neuf» (96 kWc)
- 30 La Bruffière - Ateliers Municipaux (61,3 kWc)
- 31 La Chaize-le-Vicomte - Ecole Publique (35,5 kWc)
- 32 La Chataigneraie - Groupe Scolaire (28 kWc)
- 33 La Gaubretière - Salle de Sport (89 kWc)
- 34 La Génétouze - Théâtre (11,5 kWc)
- 35 La Meilleraie-Tillay - Salle de Sport (70,6 kWc)
- 36 La Mothe-Achard - Ecole Le Pré aux Oiseaux (36 kWc)
- 37 La Mothe-Achard - Salle de Sport (98,9 kWc)
- 38 La Roche-sur-Yon - Ecole de l'Angelmière (35,9 kWc)
- 39 La Roche-sur-Yon - Ecole Léonce Gluard (21,1 kWc)
- 40 La Roche-sur-Yon - Ecole Moulin Rouge (71,8 kWc)
- 41 La Roche-sur-Yon - MAPAD (95,8 kWc)
- 42 Le Bernard - Ateliers Municipaux (36 kWc)
- 43 Le Château-d'Olonne - Ecole René Millet (36 kWc)
- 44 Le Poiré-sur-Vie - Ecole de Beignon Basset (54,7 kWc)
- 45 Le Poiré-sur-Vie - Logements ZAC Esperance (22,1 kWc)
- 46 Les Essarts - Salle de Sport (61,4 kWc)
- 47 Les Herbiers - Serres Municipales (31,7 kWc)
- 48 Longeville-sur-mer - Salle de Sport (16,2 kWc)
- 49 Mareuil-sur-Lay - Salle de Sport (81,6 kWc)
- 50 Mortagne-sur-Sèvre - Salle de Sport (50,7 kWc)
- 51 Nesmy - Ateliers Municipaux (31,3 kWc)
- 52 Pouzauges - Ecole Jules Verne (25,4 kWc)
- 53 Pouzauges - Salle de Tennis (90,7 kWc)
- 54 Rocheservière - Salle de Sport Intercommunale (74,5 kWc)
- 55 Saint-Georges-de-Montaigu - Salle de Sport (249,7 kWc)
- 56 Saint Germain de Princay - Complexe Sportif (35,9 kWc)
- 57 Saint-Hilaire-de Riez - Espace Jeunesse (30,8 kWc)
- 58 Saint-Jean-de-Monts - Salle de Sport (68 kWc)
- 59 Saint-Laurent-sur-Sèvre - Salle de Sport (93,4 kWc)
- 60 Saint-Martin-des-Noyers - Salle de Sport (59,6 kWc)
- 61 Saint-Philbert-de-Bouaine - Restaurant Scolaire (55,9 kWc)
- 62 Thorigny - Cantine/Bibliothèque (14,3 kWc)
- 63 La Rochelle (17) - VE - PV Bati Industriel 43 (249,6 kWc)
- 64 Guéméné-Penfao (44) - IEL Exploitation 45 (249 kWc)

- 65 La Roche-sur-Yon - Institut Médico-Educatif (81,2 kWc)
 - 66 Aizenay - Institut Médico-Educatif (80,4 kWc)
 - 67 La Roche-sur-Yon - Dojo (99,9 kWc)
 - 68 Luçon - Usine eau potable TRIVALIS (99,9 kWc)
 - 69 La Roche-sur-Yon - Ecole Boileau (82,6 kWc)
- ## CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL
- 70 Foussais-Payré - Centre d'Enfouissement Technique (1600 MWc)
 - 71 Le Poiré sur Vie - Centre d'enfouissement Technique au sol La Loge (5 200 kWc)
 - 72 Avrillé - Centre d'enfouissement Technique Chemin de Quineveau (3 200 kWc)
 - 73 Givrand - Centre d'enfouissement Technique Soleil Levant (4 950 kWc)
 - 74 La Roche-sur-Yon - Centre d'enfouissement Technique Basse Barbonte (4 995 kWc)
 - 75 Talmont-Saint-Hilaire - Centre d'enfouissement Technique Guénessière (4995 kWc)
- ## UNITÉS DE MÉTHANISATION
- 76 Sainte-Hermine - Sainter Méthanisation (528 kW)
 - 77 Le Poiré-sur-Vie - Métha-Vie (260 Nm3/h)
 - 78 Cugand - Métha Nord Vendée (65 Nm3/h)
- ## STATIONS BIOGNV
- 79 La Chaize-le-Vicomte - ZI La Folie
 - 80 Les Essarts-en-Bocage - Parc d'activités La Mongie
 - 81 Mortagne-sur-Sèvre - Agri Bio Méthane Carburant
 - 82 Fontenay-Le-Comte - Rue René Couzinet





-  PARCS ÉOLIENS
-  CENTRALES PHOTO-VOLTAÏQUES SUR BÂTI
-  CENTRALES PHOTO-VOLTAÏQUES AU SOL
-  UNITÉS DE MÉTHANISATION
-  STATIONS BIOGNV

64

78
8

61

30

54

55

81

50

59

24

33

47

71

80

56

44

45

77

13

46

52

53

66

11

9

10

12

34

65

67

69

79

60

52

53

35

36

37

38

39

40

41

31

60

20

74

51

62

14

32

49

76

7

27

70

75

72

48

42

3

68

6

4

27

82

17

18

21

22

23

1

63

28



**Vendée
énergie**

SIÈGE SOCIAL

3 rue du Maréchal Juin, CS 80040
85036 La Roche-sur-Yon Cedex

Tel. : 02 51 45 88 86

Fax : 02 51 45 88 99

E-mail : ve@vendee-energie.fr

WWW.VENDEE-ENERGIE.FR

Société Anonyme d'Économie Mixte Locale à Conseil d'administration au capital de 10 000 000 euros.
Siret : 752 561 878 00014 - RCS : La Roche-sur-Yon B 752 561 878